



Cahors

FACTURE n° 223460064 du 05/08/2022

LA PLUME DU CAUSSE
LE MAS ROUDIE
46600 GIGNAC

REFERENCES A RAPPELER

CLIENT : 079007060 / LA PLUME DU CAUSSE

FACTURE n : 223460064

VOS REFERENCES

INTITULÉ	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	MONTANT
STAGE : 028-MANAGER D'EQUIPE CALENDRIER: du 18/02/2022 au 22/04/2022 DUREE PREVUE: 21h00 heure(s) FACTURATION du 18/02/2022 au 22/04/2022 LIEU : Dans les locaux de PURPLE CAMPUS Cahors BOUSQUET Myriam	500,00 €	1	500,00 €

Code	Montant HT	TAUX	TVA
			0,00 %
A REGLER			
A réception de la facture			

Total HT :	500,00 €
Total TVA :	0,00 €
Net à payer :	500,00 €

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€

Intracommunautaire : FR 49890791429 - Exonération TVA : art 261-4-4 du CGI - Code Naf : 8559A

Le Directeur Général

Conditions de paiement :

Effets de commerce non acceptés

1) par chèque à l'ordre de PURPLE CAMPUS

2) par virement sur la Banque Populaire du Sud : FR76 1660 7003 5398 2212 0071 091 - CCBPFRPPPPG

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé – En cas de retard de paiement, sera exigible, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, exception faite des prestations aux particuliers et aux acheteurs publics

Service comptabilité : comptabilite.fpc@purple-campus.com



SIÈGE SOCIAL PURPLE CAMPUS

99 impasse Adam Smith - CS 81000 - 34477 Pérols Cedex

T. 04 67 13 68 00

N°SIRET : 890 791 429 00016

www.purple-campus.com

